

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 7. — Mai 1910

SOMMAIRE :

- I Réunions du mois.
 - II Avis importants.
 - III Réunion du Comité.
 - IV Assemblée Générale.
 - V Réunion de bienfaisance.
 - VI English Club.
 - VII Deutscher Verein.
 - VIII Décès, Mariages, Naissances.
 - IX Changements d'adresse.
 - X Avis. Bibliothèque.
-

PARIS & CAHORS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. COUESLANT

1910

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU

LYCÉE MOLIERE

74, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 7. — Mai 1910

Réunions de Juin

Le Cercle Amical se réunira le dimanche 12 juin à 2 heures.

La Réunion de Bienfaisance est remplacée par la promenade des enfants qui aura lieu le jeudi 2 juin à 2 heures 1/2.

Le Club anglais (réunion devant la gare de Passy) se réunira le jeudi 16 juin à 5 heures.

Le Club allemand, fera une promenade, le jeudi 16 juin à Saint-Cloud — Réunion au Lycée à 2 heures précises.

(Prière à chaque membre d'apporter son goûter !)

Avis très important

La fête du Lycée aura lieu le jeudi 9 juin à deux heures.

Madame la Directrice demande avec instance aux Anciennes Elèves qui auraient des loisirs de bien vouloir l'aider à l'organisation de cette fête. Les lots pour la tombola ne sont pas encore très nombreux, nous faisons donc un appel pressant à la générosité de celles d'entre nous qui pourraient envoyer quelques objets ; ils seront reçus avec la plus grande reconnaissance.

Cette fête du Lycée a été remise au 9 juin, à cause d'un concert donné le 2 au Trocadéro au bénéfice d'une œuvre très intéressante ; L'orphelinat de l'Enseignement secondai-

re. Madame la Directrice espère que nous serons nombreuses à ce concert pour prouver, une fois de plus, toute l'affection que nous portons à nos si dévoués professeurs.

Réunion du Comité

Le 9 mai, le Comité s'est réuni. Mme Savoie, Mlle Dreyfus, Mlle Bacholle, Mme Billaudot, Mlle Michel-Briand, Mlle Milliard, Mmes Noiré et Morisse s'étaient excusées.

Mlles Bondois, Lelièvre, Rochet, Sarrut ; Mmes Delzant et Lévy-Bernheim étaient présentes. La préparation de l'assemblée générale a occupé toute la séance. L'ordre du jour de cette assemblée a été arrêté et, d'ailleurs, le nombre très restreint des membres présents n'a pas permis de traiter de questions importantes.

Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale eut lieu le 19 mai. Madame la Directrice, toujours si dévouée à notre Association, assistait à cette réunion où nous fûmes très heureuses de retrouver quelques-uns de nos professeurs. Malheureusement, les vacances de Pentecôte n'étant pas terminées, les aspirantes étaient très peu nombreuses et beaucoup de sociétaires n'avaient pu venir, mais nous avaient envoyé leur vote et prouvé combien, même de loin, elles s'intéressent à la vie, toujours plus intense, de notre Association.

C'est avec grand plaisir, que nous avons écouté Mlle Rochet, notre présidente et Mlle Lelièvre, trésorière, nous exposer la situation de notre Société.

MESDAMES ET CHÈRES AMIES,

Je n'ai ni l'habitude, ni l'intention de faire un discours, cependant je dois vous tenir au courant de ce qui fait la vie

de notre association et discuter avec vous de plusieurs questions qui nous intéressent.

Je veux tout d'abord remercier les personnes présentes et surtout celles qui nous ont prêté leur aide cette année.

Madame la Directrice, que nous sommes si heureuses de trouver à tout instant prête à nous donner non seulement ses conseils, mais encore le concours de son activité, Mlle Lelièvre notre si dévouée trésorière, Mme Noiré, Mme Savoie et notre bibliothécaire, Mlle Dardet, qui nous consacre chaque semaine un peu de son temps déjà si employé. Nous pensons bien ne pas être privées cette année de la collaboration si précieuse d'Andrée Karpelès.

Notre association a été encore bien éprouvée cette année 1909-1910 par la mort de plusieurs de nos sociétaires, mort arrivée pour toutes, dans des circonstances particulièrement poignantes.

Vous vous rappelez comment nous avons suivi les progrès de la longue maladie d'Andrée Prontaut, et de celles de Madame Pierre Marcel Lévi (Madeleine Lévi), combien nous avons été saisis de la disparition si brusque de Mme Michallet (Suz. André) et d'un jeune professeur, restée quelque temps parmi nous, Miss Suddard.

Monsieur Prontaut a eu la délicate pensée, dont nous lui sommes reconnaissantes, de faire don à notre association d'une partie des livres de sa fille. Nous les avons partagés entre la bibliothèque du cercle amical, et celle des anciennes élèves.

Notre association est toujours en progrès : nous avons 259 sociétaires et 34 aspirantes. Mais malheureusement quelques démissions se sont produites de la part de celles qui ne peuvent jamais venir à nos réunions. — Nous avons une sociétaire adjointe, ancienne élève du collège de Troyes, et une nouvelle abonnée.

Comme il avait été décidé à la dernière assemblée générale, il y a eu quelques demandes de situations insérées dans notre bulletin. Nous espérons qu'elles ont eu de bons résultats.

Le Bulletin donne toujours beaucoup de peine à toutes celles qui s'en occupent. La plus grande difficulté vient de ce

que les articles à publier ne parviennent pas aux secrétaires en temps utile, et, pourtant, toutes les sociétaires tiennent à ce que le Bulletin paraisse assez tôt pour annoncer les réunions suivantes. Pour qu'il en soit ainsi, il est indispensable que les comptes rendus soient envoyés immédiatement après chaque réunion, et qu'une de nous veuille bien être responsable de l'envoi. Il faut cependant noter la bonne organisation du Club allemand qui envoie toujours régulièrement son article.

Les réunions de chaque mois sont toujours régulièrement suivies ; réunions de bienfaisance, d'anglais, d'allemand, cercle amical. Celles de couture si abandonnées au début de l'année ont été assidûment suivies pendant les quelques semaines où l'on travaillait pour les victimes de l'inondation.

La salle des anciennes élèves était transformée en un véritable atelier. Les occasions de nous rencontrer ont donc été plus nombreuses que de coutume.

La fête du lycée a eu beaucoup de succès l'an dernier. Espérons que nous aurons encore de bonnes volontés cette année. M^{me} la Directrice qui se donne beaucoup de peine pour tout organiser serait particulièrement reconnaissante aux élèves (anciennes et actuelles) qui voudraient bien lui apporter leur concours.

Nous n'avons eu cette année que deux conférences : celle, si captivante, de M^{lle} Bérillon sur son voyage en Egypte, et celle, si intéressante et si documentée, de M. Paul Vitry sur *Gallé et la renaissance du décor floral à la fin du XIX^e siècle*.

Malheureusement, cette dernière a eu lieu au moment de l'inondation et beaucoup d'entre nous n'ont pu y assister, à cause de la difficulté des communications.

Vous avez toutes pu, je l'espère, venir au moins une fois cette année au Lycée et admirer le groupe qui orne, depuis le dernier salon, le grand vestibule d'entrée. Nous sommes fières de penser que c'est là l'œuvre de notre professeur M^{lle} Moria et heureuses de rappeler qu'elle lui a valu la 3^e médaille.

Nous n'avons eu cette année aucune demande de secours ; toutefois nous avons pu rendre service à un de nos membres

honoraires. Notre but, en effet, est non seulement de nous réunir, mais encore de nous assurer une aide mutuelle, tout en sauvegardant la dignité de chacune par la discrétion la plus absolue. Nous serions très peinées, si l'on ne s'adressait pas à nous en toute confiance et chaque fois qu'il est nécessaire.

La solidarité qui doit donc exister entre nous fait aussi que nous pouvons être fières de l'honneur accordé à l'un de nos membres.

M^{lle} Milliard vient d'être nommée membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Les questions d'enseignement l'intéressent du reste tout particulièrement ; vous avez pu lire le compte rendu de M^{me} Delzant sur l'Union des Associations, et vous y avez vu que le Comité de l'Union dont M^{lle} Milliard fait partie, poursuit ses démarches afin d'obtenir l'assimilation de notre diplôme de fin d'études secondaires à la première partie du baccalauréat ou tout au moins le droit pour celles qui le possèdent, d'exercer dans l'enseignement libre.

Le projet de loi déposé par le ministre de l'Instruction publique ne mentionne pas le diplôme parmi les titres exigés ; il y a là un non-sens très curieux, car pour exercer dans l'enseignement libre, il faudra un examen de pédagogie passé après un stage obligatoire. Or avec le diplôme on aura le droit de passer l'examen de pédagogie, mais on ne pourra user de ce droit puisqu'on n'aura pas celui de faire le stage.

Nous nous sommes activement occupées cette année de la Reconnaissance d'Utilité publique de l'association. Tous les papiers nécessaires sont réunis. Ce n'est pas sans peine que nous avons obtenu les renseignements particuliers de chacune des sociétaires. Ces questions sur : l'âge, la profession étaient bien indiscrettes et peu intéressantes peut-être ; mais elles étaient indispensables.

Afin de poursuivre utilement les demandes, il faut que l'association nomme deux déléguées auxquelles elle donnera tous ses pouvoirs pour les décisions à prendre, dans le cas probable où nos statuts, cependant très étudiés, auraient à subir quelque modification.

Et maintenant je vous remercie de l'attention affectueuse

que vous m'avez prêtée et je donne la parole à la trésorière, qui va vous présenter son rapport sur l'état financier de notre association.



Compte rendu financier 1909-1910

1° Ressources annuelles

Recettes :

Au 16 mai 1909 nous avons en caisse un reliquat de		785 60
Nous avons reçu : 2 cotisations 1907-1908.....		20 »
— 18 cotisations 1908-1909.....		180 »
— 3 cotisations aspirantes 1908-1909.....		6 »
— 179 cotisations 1909-1910.....		1.790 »
— 11 cotisations aspirantes 1909-1910		22 »
Frais de recouvrements remboursés par les sociétaires.....		56 »
L'intérêt de l'argent placé a donné :		
Pour les rentes 3 0/0.....	114 »	
Pour les 2 obligations Ville de Paris 1899		17 16
Pour les 3 obligations Ville de Paris 1898.....	25 62	
Pour les 2 obligations Ville de Paris 1894-1896.....	17 36	
Pour les 3 obligations Foncières 1895.....	36 89	
Pour les 4 obligations communales 1891	42 09	
Soit en tout.....	<u>253 12</u>	<u>253 12</u>
Ce qui donne un total de recettes de..		<u>3 112 72</u>

Dépenses :

Prêt.....		200 »
Allocation à la Société de Bienfaisance.....		230 »

Impression du <i>Bulletin</i> et de l' <i>Annuaire</i>	583 10
Livres pour la bibliothèque de l'Association....	117 90
Location d'un piano.....	19 10
Frais de Bureau.....	18 05
Frais de poste.....	155 »
Frais de recouvrements remboursés en partie par les sociétaires.....	57 60
Demi-bourse de l'Association.....	150 75
Prix de l'Association.....	7 »
Cotisation à l'Union des Associations.....	40 »
Versement au Crédit Lyonnais pour le dépôt et la garde des titres.....	10 91
Frais divers.....	122 10
Souscription à 10 actions de la Société <i>La Maison des Lycéennes</i>	250 10
Gratification des domestiques qui entretiennent la salle de l'Association.....	15 »
Transfert au Fonds de réserve.....	200 »
Total.....	<hr/> 2 176 61
Il reste en caisse un reliquat de.....	936 11

2° Fonds de réserve

Recettes :

En caisse le 16 mai 1909.....	366 15
Don provenant de la fête du Lycée.....	250 »
Excédent des ressources annuelles.....	200 »
Total.....	<hr/> 816 15

Dépenses :

Achat de 24 francs de rentes 3 0/0.....	791 35
Il reste en caisse :.....	24 80

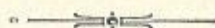
L'Association possède donc actuellement :

- 138 francs de rentes 3 0/0.
- 3 Obligations Foncières 1895.
- 2 Obligations Ville de Paris 1894-1896.
- 2 Obligations Ville de Paris 1899.

3 Obligations Ville de Paris 1898.

4 Obligations communales 1891.

Valeurs qui d'après le cours de la Bourse du 17 mai 1910
représentent un capital de 10.084 francs.



Projet de budget pour 1910-1911

Ressources annuelles

Recettes prévues :

Reliquat en caisse le 16 Mai 1910.....	936 11
20 cotisations 1909-1910.....	200 »
29 cotisations aspirantes 1909-1910.....	58 »
256 cotisations 1910-1911.....	2.560 »
39 cotisations aspirantes.....	78 »
Intérêt de l'argent placé : environ.....	277 »
Total.....	<u>4 109 11</u>

Dépenses prévues :

Secours à accorder.....	500
Allocation à la Société de Bienfaisance.....	300
Achat de Livres.....	200
Frais de reliure.....	40
Ameublement.....	100
Location d'un piano.....	30
Impression du <i>Bulletin</i>	1 000
Frais de Conférences.....	50
Frais de Bureau.....	50
Frais de poste.....	150
Prix de l'Association.....	7
Demi-bourse de l'Association.....	150
Cotisation à l'Union des Associations.....	40
Garde des titres au Crédit Lyonnais.....	10
Gratification des domestiques.....	15
Imprévu.....	100
Total.....	<u>2 742 »</u>

Après vote de l'Assemblée Générale, il sera accordé un secours de 200 fr. aux inondés — ce qui portera le total des dépenses à 2.942 fr.

Nous prévoyons donc au 15 mai 1911 un reliquat de 1367 11 fr.

Quelques questions très intéressantes sont ensuite discutées.

A la suite des inondations, le Comité avait manifesté l'intention de faire un don de 200 francs en faveur des sinistrés. A l'unanimité, les membres présents ratifient ce vœu.

La question de la reconnaissance d'Utilité publique est ensuite abordée. Nulle d'entre nous n'ignore qu'une fois reconnue, notre association aurait le droit de recevoir des dons, legs etc., et pourrait à l'aide de ces derniers étendre son action bienfaisante, soit en créant des bourses soit en aidant plus largement les membres qui s'adresseraient à elle.

Beaucoup de démarches sont nécessaires pour obtenir, en quelque sorte, notre « légalisation », et des décisions devront être prises en notre nom. Il nous faudra donc deux déléguées à qui nous donnerons tous pouvoirs pour agir à notre place. A l'unanimité nous convenons d'élire pour remplir ces fonctions délicates notre présidente, et notre trésorière, ces deux membres du Comité ayant tout particulièrement qualité pour représenter notre association.

L'ordre du jour étant épuisé chacune d'entre nous vient remettre son vote et pendant que quelques sociétaires aident au pointage des voix, les aspirantes trop peu nombreuses pour élire leur représentante au Comité, entraînent leurs compagnes au préau où par les soins de Mlles Sarrut et Lelièvre, un thé est joliment servi sur des petites tables garnies de fleurs.

Sont élues membres du Comité pour 3 ans :

- Mlles Berthe Milliard 63 voix.
- Marguerite Bondois 62 voix.
- Andrée Karpelès 46 voix.
- Mmes Delzant (Andrée Belin) 44 voix.
- Lévy (Sophie Bernheim) 38 voix.

Mlle Marie Bacholle nous ayant envoyé sa démission, Mme Kuhn (Paule Baudrillard), 22 voix, est élue pour la remplacer.

Le nouveau Comité nomme ensuite son bureau, qui cette année se compose ainsi :

- Mlle Andrée Karpelès présidente.
- Mmes Savoie (Edmée Pelletier) vice-présidente.
Noiré (Madeleine Laborie) secrétaire.
- Mlles Marguerite Lelièvre trésorière.
Lucie Sarrut secrétaire adjointe.
- Mme Kuhn (Paule Baudrillard) trésorière adjointe.

Puis toutes, nouvelles et anciennes élues, vont rejoindre leurs compagnes, et ce n'est qu'assez tard que nous nous séparons joyeuses de la bonne après-midi passée dans notre cher lycée.

ENGLISH CLUB

Our English meeting was held on May 12th at 5 o'clock.

First we had a political debate on the respective advantages and drawbacks of Monarchy and of the Republican system. Louise Weiss had to support Monarchy and Thecline Pontsevrez the Republican form of government, Hélène Rott acting as chairman.

The Republican conception was declared to be the best in harmony with the moral dignity of man ; making us free citizens instead of mere subjects, since the nation chooses those who are to represent the whole of the people ; the great advantage in a Republic lies in the possibility for all those who have the capacity to win situations they are worthy of, whereas in a Monarchy birth is considered more than talent, and the power is often given to men who have no great value. But it was said that there often was a want of union in a democratic organisation ; people do not feel so united as in a Monarchy, because there is no central figure

to whom all can cling ; each thinks himself independent instead of being like the member of a great family at the head of which stands the King. In a Monarchy there is also more stability, the same policy is carried on for years ; and there may be something grand in the traditional customs of court-life.

Our conclusion was that the Républican form was that which came nearest to the ideal form of government but though being desirable it depends largely on the actual character of the people.

Miss Scott showed us different portraits of the late King and of the new sovereign, and read out the proclamation of George the fifth.

Deep regret was expressed for the loss of the royal peace-maker who did so much for the good understanding between France and England.

We were sorry so few members were present. Those of us who are able to meet at the *Lycée* on June 16th will arrange on that day when and where we can have our last meeting of the year.



CERCLE AMICAL

Nous regrettons beaucoup de n'avoir point reçu, ce mois ci, le compte rendu du Cercle Amical, qui a eu lieu le 8 mai.



RÉUNION DE BIENFAISANCE

Nous étions très peu nombreuses à la réunion du jeudi 12 mai. Madame la Directrice n'avait pu se joindre à nous. Mademoiselle Scott, Mademoiselle Lelièvre, Mesdemoiselles Valério, Nathan, Feist et Romand étaient présentes.

Nous avons commencé par déplorer que le nombre des élèves actuelles, présentes à la réunion, soit si restreint ; elles connaissent très peu notre œuvre et le but de nos occupations, peut-être n'en parlons-nous pas assez en classe, nous aimerions voir les plus jeunes s'y intéresser, comme le faisaient nos aînées au moment de la fondation de la Société de Bienfaisance.

Nous fixons ensuite la promenade des enfants au 2 juin, la fête du lycée ayant été remise au 9 ; nous nous réunirons à la gare de Passy à 2 heures et nous irons à la même pelouse que l'année dernière, près du champ de courses d'Auteuil.

Mademoiselle Scott nous donne ensuite des nouvelles de Charlotte D... ; on consent à la garder à l'hôpital Boucicaut. La pauvre petite se désolait de ce que l'on ne s'occupait pas d'elle ; elle comprenait enfin que son cas était très grave et demandait à retourner au Foyer de l'Ouvrière. Mademoiselle Scott a obtenu que le professeur Nélaton l'examine et la recommande spécialement à un interne ; il lui a donné un peu d'espoir en déclarant que des cas semblables de paralysie s'étaient guéris au bout de quelques mois. Un séjour à Berk lui serait peut-être profitable ; nous chercherons les moyens de l'y envoyer un peu plus tard.

Mademoiselle Scott nous parle aussi d'une famille Li, dont nous nous occupons depuis peu de temps ; le père est ouvrier à la Compagnie du gaz, mais a été victime de fréquents chômages ; comme il a cinq enfants, il doit une grosse somme au boulanger et n'a pu payer son loyer. Mademoiselle Bacholle va s'en occuper ; nous pensons payer une partie de la note du boulanger pour qu'ils puissent avoir du pain, et avancer une partie du loyer afin de leur éviter l'expulsion dont ils sont menacés.

Nous parlons aussi des Colonies de Vacances ; nous pensons envoyer quelques enfants au Comité d'Assistance aux Enfants, qui les prendrait, pendant trois semaines, pour 25 francs. Cette année nous en enverrons un plus grand nombre à la Ligue Fraternelle ; les enfants confiés à cette œuvre reviennent toujours ravis de leur séjour et florissants de santé. Il faudra aussi penser à vêtir tout ce petit monde,

et nous rappelons à nos compagnes que tous les vieux vêtements seront reçus avec plaisir pour la distribution du mois de Juillet.



DEUTSCHER VEREIN

Der letzte Verein war sehr unterhaltend, die Schülerinnen der fünften Klasse hatten eine kleine Comœdie vorbereitet, « Unerchütterlich » von Benedix. Etwa fünfzehn Schülerinnen, Fräulein Schach, die Frau Directrice waren bei der Aufführung anwesend.

Diese wurde sehr nett und natürlich vorgetragen, die Schauspielerinnen wussten ihre Rolle ganz gut und alle Mitglieder dieses Vereins waren sehr zufrieden.

Ehe man auseinander ging unterhielt man sich ein wenig.



Naissances

M. et Mme Fiévet (A. Nordling) nous annoncent la naissance de leur fils Raymond.

M. et Mme Billaudot (M. Verrier) nous annoncent la naissance de leur fils.



Mariage

On nous annonce le mariage de :

Mlle Alice Labourdette avec M. le Docteur Raoul Pous-sié.

Mlle Madeleine Fournier avec M. Georges Petin.

Mlle Marcelle Dupuy avec M. Georges Métin, lieutenant de vaisseau.

Mlle Mathilde Rochet avec M. Achille Kerion.

Décès

Nous apprenons la mort de :

Mme Daudin, grand' mère de Mlles Hélène et Marguerite Porta.

M. Savoie, beau-père de Mme Savoie (Edmée Peltier).

Nous adressons à nos compagnes l'expression de notre sympathie.

Avis et correspondance

Bibliothèque. — La bibliothécaire, Mlle Dardet, sera à la bibliothèque tous les mercredis de 9 h. 1/2 à 10 h. et tous les vendredis de 10 1/2 à 11 heures.

Un internat agréé. — L'internat du Lycée Molière, 125 rue du Ranelagh, reçoit les pensionnaires qui suivent les cours du Lycée.

*
* *

Les sociétaires qui sont assez aimables pour faire les comptes rendus des réunions de bienfaisance, du cercle amical, des clubs anglais et allemand etc. etc., sont INSTAMMENT priées de les envoyer, ainsi que toute communication relative au *Bulletin*, aux secrétaires :

Mme Noiré, 2, rue de Paradis, et Mlle Lucie Sarrut,
33, rue du Ranelagh, le 18 de chaque mois.

dernière limite.

Offre de situation

« Une famille très distinguée habitant près Linz (Autriche), demande pour cet été une jeune fille sachant enseigner le français et jouer du piano, pour deux fillettes de 9 à 12 ans. Très bons appointements. Pendant les heures de classes des enfants (qui fréquentent l'école), la jeune fille tiendra compagnie à la maîtresse de maison. S'adresser à M^{lle} H. Gessner, 43, Avenue de l'Alma, Paris. »



Le Gérant : A. COUÉSLANT.

CAHORS, IMPRIMERIE A. COUÉSLANT. — 13.179